

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE

S/15957  
6 septembre 1983  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 6 SEPTEMBRE 1983, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL  
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA GRECE AUPRES DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, le texte de la déclaration faite  
le 2 septembre par le Ministre des affaires étrangères de la Grèce, M. Yannis  
Haralambopoulos, sur la question dont le Conseil de sécurité est actuellement saisi.

"Le Gouvernement grec se déclare profondément affligé par la perte de  
l'avion sud-coréen, qui a coûté tant de vies humaines. Il est nécessaire de  
mener une enquête sur les circonstances dans lesquelles ce tragique incident  
s'est produit."

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette  
lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

(Signé) Mihalis DOUNTAS